



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation  
et Corporations Canada

Méetrologie légale

APPROVAL No. / N° D'APPROBATION

S.WA-3338

MAR 27 1987

**NOTICE OF APPROVAL**

**AVIS D'APPROBATION**

Issued by statutory authority of  
the Minister of Consumer and Corporate  
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir  
statutaire du Ministre de Consommation  
et Corporations à la demande de:

Colt Industries, Fairbanks Weighing Division  
711 East St. Johnsbury Road  
St. Johnsbury, Vermont  
USA 05819

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /  
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /  
FABRICANT:

65 Electronic Weight Indicator /  
Indicateur de poids électronique

Colt Industries  
St. Johnsbury, Vermont, USA

MODEL DESIGNATIONS /  
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /  
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

90-164-1

Up to 10 000 divisions with  
programmable sizes from 0.001 to 50. /  
Jusqu'à 10 000 divisions dont la valeur  
est programmable entre 0.001 et 50.

NOTE: This approval applies only to  
devices, the design, composition,  
construction and performance of which  
are, in every material respect,  
identical to that described in the  
information submitted and are typified  
by the sample(s) submitted by the  
applicant for evaluation for approval  
in accordance with sections 14 and 15  
of the Weights and Measures Regula-  
tions. The following is a summary of  
salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne  
vise que les appareils dont la concep-  
tion, la composition, la construction  
et le rendement sont identiques, en  
tout point, à ceux qui sont décrits  
dans la documentation reçue et pour  
lesquels des échantillons représenta-  
tifs ont été fournis par le requérant  
aux fins d'évaluation, conformément aux  
articles 14 et 15 du Règlement sur les  
poids et mesures. Ce qui suit est une  
brève description de leurs principales  
caractéristiques.

## SUMMARY DESCRIPTION:

This device is an electronic digital weight indicator that when interfaced to an approved and compatible electronic scale form a weighing machine. It has the capability of an IN/OUT system where the tare weight of an inbound item can be stored with an identification number (ID) for recall later when outbound, at which time the inbound (tare) weight is subtracted from the outbound gross weight and a NET weight is indicated.

The weight display consists of 6 active digits (5 with a minus sign) and decimals, they are of the 7 segment type 0.7" high. There is a secondary display of the 5x7 dot matrix type -- two lines with 40 characters each that is used for the in out process and in certain operator program functions. The center of zero indication is a three bar display in the shape of a "  ".

The operator controls consist of pressure sensitive switches marked as follows:

Zero - used to re-set the display to zero, it is functional in gross mode only.

Gross/Net - a dual switch with lighted indicators to enable operator to select weighing mode.

lb/kg - a dual switch with lighted indicators to enable operator to select weight units to be used.

## DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un indicateur numérique de poids, électronique, qui, une fois relié à une balance électronique, approuvée et compatible, forme un appareil de pesage. Il peut être utilisé comme système entrée/sortie c'est-à-dire que la tare d'un article peut être mise en mémoire comme poids d'entrée avec un numéro d'identification qui permet de la rappeler par la suite pour être soustraite du poids brut de sortie pour donner une indication du poids NET.

Le dispositif d'affichage du poids se compose de 6 chiffres actifs (soit 5 chiffres et un signe moins) et de décimales sous forme d'éléments de 7 segments et de 0.7" de hauteur. Un deuxième dispositif d'affichage par points, mesurant 5"x7" et composé de deux lignes de 40 caractères chacune, est utilisé en traitement entrée/sortie et pour exécuter certaines fonctions programmables par l'opérateur. L'indication du centre du zéro est assurée par un afficheur à trois barres de la forme suivante "  ".

Les commandes de l'opérateur sont des touches à effleurement marquées comme suit:

Zero - pour la remise à zéro de l'affichage (opérationnelle uniquement en mode de détermination du poids brut);

Gross/Net - touche à deux positions et à voyants lumineux permettant à l'opérateur de choisir le mode de pesage;

lb/kg - touche à deux positions et à voyants lumineux permettant à l'opérateur de choisir les unités de pesage qu'il veut utiliser;

## SUMMARY DESCRIPTION:

Auto Tare - when activated causes displayed weight to be stored as a tare value and puts the indicator into a NET mode.

Print - used to activate a printer if interfaced to one.

Numeric Keypad - consists of keys 0 to 9 with a decimal and an enter key.

F1 (in bound) - used to enter an inbound weight into a memory register utilizing the numeric keypad or the Auto-Tare key.  
Note: when a known weight is entered into memory using the numeric keypad, an asterik (\*) will be printed between the tare value and the weight unit (lb or kg) it will also appear on the secondary display in the same order.

F2 (ID) - used with numeric keypad to allot an identification number.

F3 (IN) - used to select an in register.

F4 (OUT) - used to select an out register for an outbound transaction, to use a stored tare, or print a list of all registers with contents.

F5 (CLEAR) - used to clear contents of register displayed.

## DESCRIPTION SOMMAIRE:

Auto Tare - pour la mise en mémoire du poids affiché comme étant la valeur de tare et pour le réglage de l'indicateur en mode de détermination du poids net;

Print - pour la mise en marche de l'imprimante lorsqu'elle est reliée à l'appareil;

Clavier numérique - composé des touches numérotées de 0 à 9, d'une touche de point décimal et d'une touche "Enter (entrée)";

F1 (d'entrée) - permet de consigner un poids d'entrée dans un registre de mémoire au moyen du clavier numérique ou de la touche de tarage automatique (Auto Tare).

Remarque: Lorsqu'un poids connu est mis en mémoire par une entrée au clavier, un astérisque (\*) est imprimé entre la valeur de la tare et l'unité de poids (lb ou kg) et il apparaît également sur le dispositif d'affichage secondaire à la même position;

F2 (identification) - utilisée avec les touches numériques pour l'attribution d'un numéro d'identification;

F3 (entrée) - utilisée pour choisir un registre d'entrée;

F4 (sortie) - utilisée pour choisir un registre de sortie dans le cas d'une transaction de sortie, pour le rappel d'une tare mise en mémoire ou pour l'impression d'une liste de tous les registres et de leur contenu;

F5 (effacement) - utilisée pour effacer le contenu du registre affiché;

## SUMMARY DESCRIPTION:

This indicator will on power up perform a self test verifying all displays and on completion will indicate bars ----- . To go to normal operating mode push zero or enter.

The set up and calibration of this device is a micro processor function that is enabled after an internal switch has been activated. Certain non-metrological programming functions can be entered by the operator after an access code has been entered.

Outputs for this instrument consist of two RS-232 outputs (channels A & B) and a single 20mA current loop output (channel C).

Sealing is by a wire and seal between the cover and a screw securing the cover to the base.

The sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM3/10.

## DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'indicateur approuvé effectuée, à la mise sous tension, un test auto-diagnostique pour vérifier tous les afficheurs après quoi il affiche une série de barres ----- . Pour le régler en mode de fonctionnement normal, il faut appuyer sur la touche "Zero" ou "Enter".

Le réglage initial et l'étalonnage de l'appareil sont des fonctions du microprocesseur qui sont validées au moyen d'un interrupteur interne. Certaines fonctions non métrologiques de programmation peuvent être commandées par l'opérateur après introduction d'un code d'accès.

Les sorties de cet appareil consiste en deux sorties RS-232 (voies A et B) et une sortie simple à boucle de courant de 20 mA (voie C).

L'appareil est scellé au moyen d'un plomb et d'un fil métallique passant entre le couvercle et une vis servant à fixer le couvercle au socle.

Le plombage n'est pas tenu de permettre l'accès facile aux autres composants et dispositifs de réglage, conformément à la directive ministérielle SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

Chief  
Legal Metrology Laboratories



W.R. Virtue

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.

Chef  
Laboratoires de la Métrologie légale

FILE/Dossier: O6922-C157-33  
PROJECT/Projet: AP-ML-86-0184

MAR 27 1987

